L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 13 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

Français, parlant et écrivant français, italien, espagnol et un peu l'anglais, désire trouver emploi quelconque dans le commerce. S'adresser E. Grasset, 17 Madison.
10 mars—7t

Un jeune homme parlant le français, l'anglais et l'allemand, désirerait trouver un emploi quelconque dans une maison de commerce. S'adresser bureau du journal, initiales P. B.
9 mars—

ON DEMANDE.

Un portier, 131 rue de Chartres; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
13 mars—2f

On demande de bons ouvriers cigariers au No 54 rue de Chartres.
9 mars—3f

Cent habiles couturières pour faire du linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Rouffe & Lehman, 171 sud Rampart.
17jan—

ANNONCES JUDICIAIRES.

Margaret Walsh vs Peter Ford.

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 5me jour de mars 1890, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Margaret Walsh vs Peter Ford.—No 29,231.

Sur motion de Paul L. Fourchy, avocat pour la plaignante, et en produisant à la cour les preuves de la demande de la plaignante, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 24me jour de février 1890 soit maintenant confirmé et déclaré final et en conséquence qu'il y ait jugement final en faveur de la plaignante, Mme Margaret Walsh, épouse de Peter Ford, son mari, et contre le défendeur, Peter Ford, son mari, déclarant une dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant auparavant entre eux et déclarant une séparation de biens entre la pétitionnaire et son mari et reconnaissant son établissement de modes et de confection, au No 242 rue Bienville, comme étant sa propriété paraphernale et séparée, et que la pétitionnaire soit dûment autorisée à poursuivre son commerce, et que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 5 mars 1890.
Jugement signé le 11 mars 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11ème jour de mois de mars en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

JULES VIENNE, Député Greffier.
12 mars—12 15 25

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Veuve Nicholas Mandry vs. Mme Perez.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. No 17,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 27 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
13 mars—13 19 24

J. C. Eyrich vs John P. Vairin, Jr.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans — No 13,213 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Charles Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 14me jour de mars 1890 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, comme par inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 fév—27 mars 6 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles DeRuyter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,390—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John DeRuyter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de Joséphine Julie Roy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,610.—Division B.—Attendu que Eliza Délery, femme de Joseph Hardee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 23

Interdiction de Veuve Jos. Allen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,353—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Kerns, curateur de la succession de cette interdiction, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 13 16

Succession d'Isaac Blum.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 29,[illegible]80—Division C—Attendu que Félix Blum a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Blum, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 15 20

Succession de Joséphine Yancy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,532—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Yancy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mars—7 12 16

Succession de Frank Villegas.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,579—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Villegas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 mars—12 16 21

Succession d'Adam Thomson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,679—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Eliza Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mars—6 11 15

Succession de John L. Delin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,546—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John L. Delin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mars—7 12 16

AVIS AUX CREANCIERS

Edward Kerns vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,972.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,[illegible]—Division E—Frank Fleckinger vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire ci-dessus nommé, Frank Fleckinger, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant John T. Michel, notaire, en son bureau No 190 rue Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, 8me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter pour ou contre l'application du dit pétitionnaire [illegible] décharge [illegible] toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Phelps, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. HANKIN, Député Greffier.
6 mars—6 21—5 avril

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Grand Tirage Mensuel, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	300	30,000
100 Lots de	200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être claire et la signature lisible. On s'assure un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou traite de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] sont reconnus par les tribunaux [illegible]. Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix du plus petit [illegible] fraction d'un billet émis [illegible] et que tout billet offert [illegible] est contrefait ou sans valeur.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 12 mars 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$7,959,394 00	$968,945 00
Même temps la semaine dern.	5,955,687 00	690,273 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

Monnaie — Souverains Victoria, $4 86 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 90 à 3 95; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 79 à 4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 99 à 99½c; or léger américain 97 à 98 c. dollars mexicains, 74 à 74½; sols péruviens, 72 à 72½; pesos chiliens, 72 à 72½; argent mutilé américain, 90c. par ce; 5-francs, 90 à 95c; argent anglais, par £, $4 86 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 86 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19¼; reichsmarcs, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et libre.

Papier exceptionnel	8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4 à 6
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	—@8

New York—Taux de l'argent 4½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 4½, consols 97 5/16 à 97 7/16 argent en lingots 43⅞; U. S. 4's 125⅛.
Paris—Rentes 88.55.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94.
Le STERLING est faible.

Commercial (60 jours)	480½@481
Traites de banques (60 jours)	485 @—
Les FRANCS sont faibles.	
Traites de commerce (60 jours)	5.23¾@—
Traites de banques (60 jours)	5.18¾

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce pair à 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

235 actions CC Slaughterhouse Co	54¼
30 actions du Traders' Bank	9
19 actions N. O. Ins. Association	20¼
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.	
$5,000 Louisiana 4's	97
Après l'appel de 2 p. m.	
25 actions du Carrollton RR Co	118

Sales Unlisted Securities.

Le mouvement était comme suit aujourd'hui. Bonhomme—500 actions à 6c.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	108½	
Bank of Commerce	10	11	11½
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	20	....
Germania National	100	190	....
Germania Savings	100	190	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	....	220
Metropolitan	100	152½	160
Mutual National	100	141¼	....
N O National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	150	160
Traders'		9	9¼
Union National	100	146	146¾
Whitney National	100	285	305
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	54½	60
Firemen's	50	60	62
Germania Ins Co	100	114¼	118
Hibernia Ins	100	....	55
Home Ins	100	100	106
Lafayette	100	71	....
Merchants Mutual	100	64½	70
Mechanics and Traders	100	134	137
N Orleans Ins As	30	30	34
N Orleans Ins Co	40	20¼	21¼
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	100	101
Teutonia	100	131	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	118	120
Crescent City	100	90¾	91¼
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	116¼	117¾
Orleans	50	71	72¾
St-Charles Street	50	88½	89¼
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	100	54¼	54¾
Esp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	93½	95
Consumers' Ice Co	100	110	....
Louisiana Ice Man Co	50	4½	4¾
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	100½	102¼
N O Waterworks Co	100	88½	91
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	30	39
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		96¾	97
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		149	149¼
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
do Crossman		110	110¼
Consolidated Extended		109	....
do Crossman		110	110¼
Extended 6's		....	....
— Railroad		....	....
— Waterworks		....	....
— Park		....	....
City 6 0/0 certificates		102	....
City 5 0/0 Cts for Consol Coup		102	103¼
City 5		102½	103
City 7's old		110	111¼
— new		....	....
— gold		....	....
Bons divers.			
U S 4 0/0		123½	....
Canal & Claib. RR mort.		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		320	335
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
Sugar Exchange		185	195
Morgan's L & T 1st gold mort		128½	131
Tex. & Pacific RR 1st gold m		90	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold m		38	....
C. C. Brewing Co. 1sts		....	....
St-Charles Hotel Co mort.		....	....
Crescent City 1st		....	108
N O City RR Co mort.		124	....
St-Charles St RR Co mort.		....	127
N O Waterworks Co mort.		120	....
La Ice Mfg Co 1st mort		98	....
La Ice Mfg Co 2d mort		....	90
Levee S. Cotton Press mort		104	....
La Electric L. 1st mort.		....	....
2d		....	....
Cotton Exchange 1st mort		107	110
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		70	....
State Warrants Ordin. 1885		44	....
do do 1886		45	55
do do 1887		65	....
do do 1888		52½	60
Police Cts		30	....
School Cts		....	40
City Scrip, old		91	....
new		63	....
Jud. In. Cts. on State Consols		26	....
Ctfs émis en vertu de l'acte 92 de 1880		20	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1889)		14	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		25	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half pa'd Coupons		....	....
State School Warrants		30	45
Unlisted Securities.			
Ames Howe Gold Mi'ng Co	10	.30	.60
Plata Reina	10	.25	.90
Bonhomme	1	.05	.07
Mountain View	1	.02	.05
Georgiana	1	.16	.22
Eyland	1	.02	.06
Lafayette Brewing Co	100	95½	112½
Louisiana Brewing Co	100	200	218¾
Pelican Brewing Co	50	46	.55
Southern Brewing Co	100	410	500
Weckerling Brewing Co	100	105	117

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock. Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,400 balles, comprenant 550 à arriver.

Le marché est calme et facile.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅜ plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 7/16	9 7/16
Ordinary	9 15/16	9 15/16
Good Ordinary	10⅜	10⅜
Low Middling	10 11/16	10 11/16
Middling	10 15/16	10 15/16
Good Middling	11 3/16	11 3/16
Middling Fair	11 9/16	11 9/16
Fair	12 5/16 nom	12 5/16 nom

FUTURS.

Calmes.

Janvier — à —; février — à —; mars 11.00 à 11.02 avril 11.04 à 11.05; mai 11.11 à 11.12; juin 11.18 à 11.19; juillet 11.24 à 11.25; août 11.[illegible] à 11.[illegible]; septembre 10.34 à 10.35 octobre 10.00 à 10.02; novembre 9.87 à 9.89, décembre 9.87 à 9.89.

Les ventes comprennent 27,400 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 10⅞; à Mobile 10¾; à Savannah à 10¾; à Charleston 10¾; à Wilmington 10¾; à Norfolk à 10 15/16; à Baltimore à 11⅛; à Boston 11 11/16; à Philadelphie 11¼ à Memphis 10⅞; à Augusta 10¾.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Gulf 11 11/16.

FUTURS.

A peine stables.

Janvier 10.35 à 10.36; février — à —; mars 11.31 à 11.32; avril 10.34 à 11.35; mai 11.38 à 11.39; juin 11.42 à 11.44; juillet 11.45 à 11.49; août 11.[illegible] à 11.49; septembre 10.81 à 10.82; octobre 10.31 à 10.32; novembre 10.16 à 10.27, décembre 10.24 à 10.35.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,827,712 balles; même temps l'année dernière, 1,559,244 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,460,485 balles; même temps l'année dernière, 5,935,321 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,369,355 balles; même temps l'année dernière, 1,182,842 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,211,484 balles; même temps l'année dernière, [illegible].

STOCK—A la Nouvelle-Orléans, 185,162 balles; même temps l'année dernière, 272,023 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 453,343 balles, même temps, l'année dernière, 717,911 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable.
Coton—6⅛ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Ferme.
Cotes—76 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 74½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 72½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

Ventes 75 boucauts et 115 barils de sucre et 10 barils de mélasse.

Recettes 77 boucauts de sucre, 278 barils de sucre, 10 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Actif et fort.

Choice	5⅜@5 7/16
Strictly prime	5 5/16@—
Prime	5 3/16@5¼
Fully fair	5 3/16@5¼
Good fair	5@5 1/16
Fair	5@5 1/16
Good common	4⅞@5
Common	[illegible]
Inferior	4@4½

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	5⅞@6 3/16
Gray off white	6@—
Choice yellow	6@—
Prime yellow	5⅞@6
Off yellow	5¾@—
Seconds	4⅞@5 7/16

MELASSE—Open kettle—Fort—Pas de bonnes qualités dans les premières mains. Fermenté, 13 à 30c. le gallon. Les bonnes qualités dans les secondes mains valent de 35 à 40c.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strict prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good Common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Facile.

Fancy	—@—
Choice	—@29
Strictly prime	27@28
Good prime	23@25
Prime	20@22
Good fair	18@19
Fair	17@18
Good common	14@16
Common	14@16
Inferior	—@—
SIROP	—@30

RIZ.

Ventes—Sacs riz brut 726; barils riz écalé 768.
Recettes — Sacs riz brut 96; barils riz écalé —.

RIZ ECALE—Stable.

Head	4⅞@5¼
Choice	
Prime	
Good	4⅜@4⅝
Fair	4@4¼
Ordinary	3⅛@3¾
Common	2⅜@3⅛
No 2	2 3/16@2½

RIZ BRUT—Calme. Cotes du riz brut: $2 00 à 3 60.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patente $4 55 à 4 65; extra fancy $4 10 à 4 15; fancy $3 70 à 3 80, choix $— à — le baril.
FARINE DE MAIS—$1 80 à 1 90.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente $4 75 à 4 85 le baril; extra fancy $4 25 à 4 30; fancy $3 90 à 4 00; Minnesota flour, bakers $4 25 à 4 50; Straights 4 60 à 4 75; patente $5 35 à 5 50.
FARINE DE MAIS—$— à $2 00.
CREAM MEAL—Choice $2 30 à 2 40.
GRITS—Choice $2 25 à 2 40.
HOMINY—$2 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—Coarse $5 65 le baril en détail.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote nominal pour le blanc, à 38 pour le mêlé et 39 à 40 pour le jaune.
Texas RR. 34 à 35; West RR. — à 33.
AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 30; Choice — à 31.
SON—72½ à 75.
FOIN—Prime $13 00 à 15 50; Choice $17 00 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—— à 11.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4½ à 4¾; short rib sides 5⅜ à —; long clear sides 5⅜ à —; short clear sides 5⅝ à —.
BACON — Epaules 4¾ à 5; short rib sides 6 à 6⅛; long clear sides 6 à —; short clear sides 6¼ à —.
GRAISSE—En tierçons, refined 5½ à 5¾; prime steam — à —.
JAMBON—10¼ à 10¾.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅛c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $10 32½ à 10 37½; [illegible] $10 12½ à 10 37½; extra prime and rump $9 50 à 9 75.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6 à 6¼c; Boston-cut shoulders 6¼ à 6¾c; picnic hams 6½ à 6¾c; breakfast bacon 8¾ à 9½c; hams choice 10½ à 11¼c.
Boeuf, bbls—Extra, plate $9 00 à 9.25; plate $8 25 à 8 50; extra mess $6 75 à 7 00; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $— à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 21¾; good 21¼; fair 21; ordinary 19½; common 17½ la livre.
THE—Extra Formose, 50c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c, fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fair to choice 30 à 50c; hyson and young hyson, 25 à 35; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE — Western Creamery—Extra — à 29; extra firsts 25 à 26c; firsts 17 à 18c; Western Dairy — Extra, 14 à 16; extra firsts 12 à 12½; first 10 à 11. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams — à 12; Western Cheddars full cream à 10; twins, full cream, à 10¼; flats, full cream, à 10¼; Young America's, full cream, 11½.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 95c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¾ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais—Fraises 5 à 10cts par pint box; pommes $5 50 à 6 00 par barils; oranges de la Floride $2 75 à $3 25 par boîtes, Palerme et Messina Imperial 160s $— à 3 00 par boîte, 200 à [illegible] $2 50 à $2 75; Limons Messina $3 00 à 3 50 par boîtes, Palerme $3 00 à 3 50; Bananes $1 50 à 2 50 par régime; Plantains 75c à $1 par régime; Ananas $2 00 à $2 75 la douzaine; Raisins de Malaga nominaux.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—¾c 4c, tranches 4½c, fancy evaporated 7¼ à 7½c; Dattes—Frail 5½c, Persian 7½c, Fard 9c, figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons 20 à 22c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 13½@25c, Texas 7½@10c; pistaches—Tennessee red 5 à 6½c, Virginia hand-picked 8½@9c, Amande Taragona 16@17c, noix du Brésil 11 à 12c la livre, filberts 12 à 13c; Noix de Naples 15, marrons italiens 13, Noix de coco $3600 par 1000, 4c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 à — par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 50 par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$19 75 asked par long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 25c bid le gallon in prime cooperage et 26 asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1½ livre 7¼ à 7⅛c la yarde, 2 livres 7¾ à 8; 2¼ livres 10¼ à 10¾c; baling twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c per yard.
COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest, $2 00 à $2 25; de la Louisiane $— à 4 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $1 75 à —, yams $2 25 à —.
OIGNONS—De l'Ouest $5 50 à — le baril.
AIL—De la Louisiane 75 à $1 00 le string.
CHOUX—De la Louisiane $2 50 à 3 00 le crate.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $5 00 à 5 50 le baril.
HARICOTS — Choice Northern à 3¼; Western red kidney choice à —; New-York red kidneys 6¾ à 7; western white kidney 5¼c; pois verts 1½ à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 50 à 3 00; canards $3 00 à 3 50, oies $4 00 à 4 50 dindes $14 00 à 18 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à [illegible]; poulets $2 00 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 5 à 5 00 dindes $10 00 à 11 00.
OEUFS — Ceux de l'Ouest 12 à — c; ceux de la Louisiane 12½ à 13c.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville à celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 21c la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiana clear 18 à —; clear lake 21 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¼c; steer et peaux de vaches 50 à 70 livres 3½c; kips, 15 à 35 livres, 4c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3; dry flint 5¾; dry salted 4c la livre.
PELLETERIE—Otter $— à $5 50; castor 10 à 30c pièce; raccoons 10 à 50c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE — Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1¼, noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de boeufs, prime. — à — c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright lugs 3 à 5; Leaf 5½ à 11c; Cutting and Burley carts lugs 4½ à 12; Leaf 5 à 35.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 30c à $1 05; fine medium 33 à [illegible]; Bright twists and common 11-inch [illegible] 33 à 38c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 55c; [illegible] smoking 25 à 75.
NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch $1 50 à 1 75; goudron $4 50 le baril. Résine—D E F $1 25; G $1 30, H $1 35, I $1 60, [illegible]. Essence de térébenthine 45. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $4 50 [illegible]. Anthracite [illegible] la tonne, 35c, [illegible] $3 80 la tonne, en gros. [illegible] le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c, Montevallo 60c le baril pour familles 60c, [illegible] $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 25@2 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@3 50
Pomme	2 25@3 50
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	—@4 50
1878	—@5 50
1875	—@6 75
1870	—@6 50
1865	—@7 00
1860	—@8 00
1848	—@12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1883	—@5 50
1870	—@7 00
1864	—@9 00
1848	—@10 25
Bisquet, Dubouché & Co, Cognac 1878	—@4 50
1870	—@5 50
1848	—@9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05@1 10
Ouest	1 05@1 10
Bourbon	1 40@1 50
Seigle	1 50@3 50
Ecosse, importé	4 00@4 25
Irlande, importé	4 00@4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	—@3 00
par caisse	—@9 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@1 50
Hollande, par gallon	2 75@3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@9 00
Holland, par caisse	7 25@7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	34@36
Zinfandel No 1, le gallon	50@70
Clarets importés — Ordinaire par barrique	58 00@60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00@75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@175 00
Médoc, la caisse	—@6 00
St-Julien, la caisse	—@6 50
Margaux, la caisse	—@7 50
Pontet Canet, la caisse	—@10 00
Larose, la caisse	—@11 00
Léoville, la caisse	—@14 00
Château Lafitte, la caisse	—@25 00
Ordinaire, la caisse	3 00@3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@—
Blanquefer, par barrique	105 00@—
Château Dillon, par caisse	—@7 50
VINS BLANCS—Californie la barrique	50@75
Importé de famille, la barrique	65 00@80 00
Importé fin, la barrique	90 00@175 00
Graves, la caisse	—@6 00
Sauternes, la caisse	—@6 50
Haut Sauternes, la caisse	—@10 00
Latour Blanche, la caisse	—@14 00
Château Yquem, la caisse	20 00@25 00
Ordinaire, la caisse	3 25@3 50
Muscat, la caisse	4 25@6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@6 00
Madère, la caisse	12 00@25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@5 00
Sherry, la caisse	20 00@25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	—@29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	
Extra Dry	—@34 75
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	—@28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@28 00
D. B. Pol & Co.'s qts	—@26 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	—@25 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	—@29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	—@29 00

Pints $2 de plus par caisse.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	11 00
No 3	11 00	No 3	9 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	15 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	8 00	No 3	11 00
Ceiling No 1	13 00	Weath Bds No 1	14 00
No 2	11 00	No 2	11 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	13 50	Boards No 3	10 00
No 2	11 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	17 00
No 2	15 00	No 2	13 00
No 3	13 00	No 3	11 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	11 00
No 2	11 50	No 2	14 00
Boards No 3		No 4	11 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	37 00	Boards, No 2	32 00
No 3	27 00	No 4	20 00
No 5	20 00	No 6	[illegible]
Dr'ed Bds No 1	32@42	Dried Bds No 2	[illegible]
No 3	31 00	No 4	19 27
No 5	17 00	No 6	[illegible]

WHARF TIMBER.

No 1	13
No 2	9½
Mahogany timber	50 00@65 00
Cedar timber	5 00@7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché	
Oak lumber	25 00@30 00
Shingles 16, 18 and 20 in. sawed and split	2 50@3 00
Laths, par 1000	[illegible]
Alabama lime	95@1 00
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	5 75@7 00
Brick—Lake and L. O. R. R.	8 00@9 00
Paving	9 00@10 00
Ordinary	7 00@8 50
Sand	2 00@2[illegible]
Shells, small	—@66
Shells, large	1 35@1 50
Plaster calcined	1 70@2 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$7 00@9 50
Double bit	—@16 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs	4½@5¼
Boxes gross	10 00@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 23 to 42 in.	6 00@12 00
BRASS—Sheet par livre	—@2
COTTON SCALES	2 40@3 00
CHAINS—Trace	25@75
Ox	5@7
COPPER—Roofing par livre	—@23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	—@20
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50@5 50
A. B. No 00 to 3	2 25@6 00
Lyndon's bright crown 0 0 000 to 3	4 00@5 00
ROTARY HOES—Mallon's	—@60 00
Avery's	125 00@—
Stubble diggers	—@75 00
HOLLOW WARE—Skillets	5@6
Anvils	—@11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅛ to 1	2½@2½
Round, 1 to 1½ inches	2½@2½
Painted	4½@5¼
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 55@3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 45@3 00
Hoops—1 to 2 inch	3½@4
Sheet—No 10 to 14 G	2 50@....
Galvanized, No 26 G	6 00@9 50
LEAD—Pig, par livre	4½@—
Sheet, par livre	—@7½
STEEL NAILS—12@40d basis	—@2 65
OAKUM—Navy	—@7½
United States Navy	—@9 00
Best	—@10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75@2 75
Avery, steel	4 50@20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	—@2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	—@2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00@2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	25 00@30 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 3/8	4½@4½
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	12½@....
Manila	15½@....
Cotton, 3-16 et ½	14@14½
SPADES—Ames'	10 50@12 00
Rowlands'	6 00@7 00
SHOVELS—Ames	9 50@11 00
Rowlands'	6 00@7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 5/16	7½@4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 50@14 50
I. C. do	10 50@11 50
1x14x20	7 25@8 00
I. C., 1x14x20	5 75@6 50
Block, par livre	24@26
VISES—Peter Wright's	—@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	4½@4½
ZINC—Sheet par livre	7@7½
SHOT—Drop	1 15@1 20
Buck, 25 liv. bags	1 40@1 45
POWDER—25 liv. kegs	—@5 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—	
Nourris aux grains	3@3¼
par liv. gross, gras	2@2¾
fair to common	2@2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par livre	—@—
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00@9 00
2me qualité, par tête	6 00@8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	8 00@10 00
2me qualité, par tête	7 00@9 00
HOGS—Good fat Western, par liv. gross	3¾@4
Fair Ouachita par liv. gross	2½@3
MOUTONS—Choice, par tête	$2 00@3 00
Fair, par tête	1 00@2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$60@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@75
Bons mulets de ville	225@250

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), François, Union et Dauphine (ou Grands Hommes), désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas, député voyer de la ville, le 30 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé par-devant O. Villere notaire en date du 20 mars 1882; lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade sur la rue Royale sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte par-devant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété Améliorée de Choix

RUE GRAVIER, PRÈS CLAIBORNE.

In re Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, vs A. D. Driscoll et als.

No 26,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Par Macon, Paul & Denis—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1890 et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 26,953, dans l'affaire de Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll versus A. D. Driscoll et als, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Clara, Gravier et Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, conformément au dit plan le lot mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 365 de la rue Gravier et consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, couverte en ardoises, avec galerie de devant et de côté, une bonne maison en bois à un étage (3 chambres) dans le fond, 2 cuves, la cour en partie pavée, etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, etc.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno. Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courant.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale;

A. Delvaille & fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,890—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

Par Macon, Paul & Denis, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 avenue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 28,890, en date du 12 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Deuxième District de cette ville, au carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, et mesurant 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques, à deux étages et avec mansarde, portant le No 226 de la rue Royale. Cette splendide propriété est de plus confortablement subdivisée, ayant de grands et beaux salons, salle à manger richement décorée, manteaux de cheminées en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambre à bain, etc., cour pavée et tout à fait une des maisons de résidence des mieux choisies du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 fév—16 22—1 8 15 22 mars

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix Améliorées dans les Premier et Quatrième Districts.

Nos 273 et 275 rue Lafayette et No 1071 rue Tchoupitoulas.

In re D'Amico, Sidotti & Lewis vs leurs Créanciers.

No 28,037—Cour Civile de District.

Par Baumgarden & Friedrichs—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 29 mars 1890, midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. **Un grand et solide magasin en briques à deux étages** dans le Premier District, Nos 273 et 275 rue Lafayette dans l'îlet borné par les rues Poydras, St Pierre (maintenant Franklin) et St Philippe (maintenant Liberté), retiré de la rue et contenant une galerie sur le devant dans le principal et 4 chambres dans la bâtisse du fond, 2 citernes, hangar, chambres dans la cour, etc. Le terrain est grand, ayant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 176 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, permettant un cottage de chaque côté et une grande cour. Il y a beaucoup de terrain à l'avant et à l'arrière pour faire des améliorations additionnelles; près du dépôt du Mississipi Valley et dans un voisinage populeux; Cette propriété rapporte maintenant $240 par an.

2. **Le joli cottage simple en bois et couvert en ardoises** portant le No 1071 rue Tchoupitoulas, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, îlet borné par la rue Chippewa, ayant sur le devant un auvent, 4 chambres, citernes, hangar, allée sur le côté, etc. Le lot mesure 36 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds de profondeur. Loué à raison de $10 par mois, près des brasseries et de l'élévateur, du ferry bac des brasseries et aut es industries, cette propriété rapporte un loyer régulier. Face à la propriété le pavage est en pierres carrées et il y a une double ligne de chemin de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs paieront les taxes de 1890 et feront le dépôt de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—22 mars 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence attrayante et bien située

DE FEU W. H. FOSTER, Esq.

Vastes terrains et environs de choix.

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

In re. George K. Foster vs. John F. Foster et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

Pour effectuer un partage.

Par Baumgarden & Friedrichs—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrains, No 280 avenue Washington, encoignure de la rue Carondelet: îlet borné par l'avenue St Charles et la rue Conery: retirée de la banquette, ayant de larges et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salons, salle à manger, cabinet à provision, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez-de-chaussée, et de grandes chambres à coucher, chambres à bain, lieux d'aisance, etc., au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon, etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington, sur 177 pieds et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangés en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais, et autres arbres de rapport, et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et élégamment améliorées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt; et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 fév—15 22—mars 1 8 15 22

PAR HOEY & O'CONNOR.

Site de choix, à Alger, pour y bâtir, rue Olivier, entre Eliza et Evelina, à l'encan.

Succession de Rosalie Leitch.

No 28,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Hoey & O'Connor — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Evelina, et mesurant 47 pieds 3 pouces de façade rue Olivier sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. C'est le site le plus désirable qu'il y ait à Alger, faisant directement face au couvent du Mont Carmel et à l'église Luthérienne Allemande.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 fév—23—1 8 15 22 29 mars

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur

Dans le Deuxième District,

Rue Marais, entre les rues Bienville et Douane;

Coin de l'avenue Hagan et de la rue Bienville;

Coin des rues Bienville et Roman;

Coin des rues Miro et Ste-Anne;

Six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Co. de la Nlle-Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaid Rahder, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahder, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

Par E. Onorato, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 6 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et servitudes et appartenant ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 159, qui est borné par les rues Marais, Bienville, Villeré et Douane; le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 80 pieds de profondeur.

2° Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Douane et Bienville et désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 d'après un plan par Touche et DeLisle, du 8 mai 1858. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, et mesure 30 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 21 et 22 de l'îlet No 52, borné par les rues Bienville, Roman, Conti et Derbigny; lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, droit de passage, etc., située dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, mesurant d'après un croquis fait par A. D'Hémécourt, daté le 1er décembre 1855, 97 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste-Anne, ensemble à la rue d'Orléans 160 pieds 2 pouces et 4 lignes rue Miro et 160 pieds 9 pouces et 6 lignes de côté de la rue Tonti; la dite portion de terre se composant des lots 1, 2 et 3 d'après un plan de C. Giroux voyer, en date du 14 novembre 1855 et des lots 8, 9 et 17 d'après un plan de Connaway, daté le 5 septembre 1844.

Et à 12:30 P. M.,

au même endroit et pour le compte de la même succession et en vertu du même ordre, il sera vendu (6) six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, représentées par le certificat No 739, portant date du 28 décembre 1882.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'enchères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs, et pour les actions comptant avant le transfert.

9 mars—9 15 22 29—5 12 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan

Succession de Lewis W. Thompson.

No 28,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Par Hoey & O'Connor — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—JEUDI, 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor, et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 15 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde, corridor au centre, etc., portant le No 451 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES RECUES.

Sur les risques d'incendie	$4:5,699 35
Sur les risques de rivière	22,5 6 57
Sur les risques de mer	12,249 19
	$460,535 11
A ajouter:	
Primes non acquises de 1888	102,433 94
Total des primes	$562,969 05
A ajouter:	
Intérêt et profits et pertes	$28,906 49
Revenu total	$591,875 54
A déduire: Pertes payées—	
Sur risques d'incendies	$190,110 41
Sur risques de rivières	16,883 63
Sur risques maritimes	10,599 91
Total pertes payées	$217,593 95
Primes remboursées, et cancellations	47,796 30
Commissions	65,505 06
Réassurances	25,898 44
Taxes et licences	7,323 59
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	$7,985 56
Total des déboursés	$[illegible] 02
Surplus	$189,792 52
Réservé pour risques non expirés	$114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Profits net	41,704 20
	$189,792 52

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$98,632 81	
Au bureau	3,923 65	$102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman		130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		28,200 00
Prêts sur demande garantie par dépôts de titres (collatéraux)		5,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		175 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters		150 00
Primes en cours de perception		49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.		2,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.

198 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) J. H. MENGE.
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
MORRIS SCHWABACHER.
E. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15 000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de F. W. Bremer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 28,677.

Par Stephen J. Derbes, encanteur—Bureau No 45 rue Royale JEUDI 20 mars 1890, à 11 heures A. M., à sa salle d'encan No 45 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 févr er 1890, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée:

Un lot de comptes ouverts d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

9 mars—9 11 18.

PAR JAS P. GUINAULT.

Buvette, meubles de maison, bâtisse en bois et le bail de la propriété.

Succession de Adolph Fritsche.

Cour Civile.—Division C. No 29,345.

Par Jas. P. Guinault, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 20 mars 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, à Carrollton, à l'encoignure des rues Madison et Seconde, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890.

Le contenu de la buvette y compris étagères, comptoirs, etc.

Aussi—L'ameublement de la maison et la bâtisse en bois servant anciennement comme résidence, buvette, cuisine, et magasin d'entrepôt, situé sur un lot de terre appartenant à Mme R. M. J. Renton, faisant face à la rue Madison, entre les rues Seconde et Levée, dans le 7ème district de cette ville. Ainsi que le bail du lot de terre sur lequel se trouvent les bâtisses ayant moins de quatre ans à courir à $— par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 mars—9 14 20

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés de batture

Deux magnifiques ilets de terre

FAISANT FACE AU FLEUVE

—ET—

A L'AVENUE NAPOLÉON.

Allant du Fleuve

—A—

la rue Tchoupitoulas.

PAVÉS EN BLOCS DE PIERRE CARRÉS

Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS, Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,

AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.

Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.

Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.

VENTE EN PARTAGE

—POUR—

REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

Marie T. Pochelu contre James Fahey, intimé.

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par W. A. Kernaghan, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 27 juin 1889, et signé le 3 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890 par l'Hon. A. Voorhies, de la Cour ci-dessus, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain îlet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville, autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit îlet de terre est désigné comme îlet V, en dehors de Water street et s'étend de Water street entre Napoléon Avenue et Berlin street jusqu'au fleuve Mississipi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 3 lignes de face au fleuve Mississipi; et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 620 pieds de Water street au fleuve Mississipi, ou 30 pieds 6 pouces de face sur environ 6.0 pieds de profondeur, conformément à un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 5 mars 1890. La dite propriété a droit à tous les accroissements par alluvion.

2° Un certain îlet de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, subdivisé en vingt-quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots 1 à 12 mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes; le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon et le lot No 12 forme l'encoignure des rues Water et Berlin: les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme l'encoignure Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon ou 300 pieds sur 249 pieds et 282 pieds, conformément au plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double et simple et magasin; tout l'îlet est entouré.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve Mississipi, désignée par le No Deux de l'îlet numéro quatre-vingt-dix-sept, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de partition entre R. Pochelu, Albin Rochereau et Mme William T. Hepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur toute la profondeur à partir de la dite rue au fleuve Mississipi, sur laquelle elle fait face; et, conformément au dit plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890, elle est désignée comme lot No 2, mesurant 113 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur au fleuve Mississipi d'environ 456 pieds sur la ligne inférieure et d'environ 472 pieds sur la ligne supérieure, ensemble avec tous les droits d'accumulation future et batture en face du dit fleuve. La propriété est actuellement tous les ans par un large dépôt en face et entre les quelques morceaux qui ne sont pas dispos. sés sur la façade du fleuve, aucune ne possède les avantages avec ces grands privilèges de batture.

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue du Canal à Napoléon avenue, traversée par deux chemins de fer urbains, et tous deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fourniront tous les moyens de transport nécessaires pour marchandises, etc.

Le fait seul que l'eau ne coûte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt sur l'argent placé dans la propriété.

Celle ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour des usines, entrepôts, débarcadères de steamers, scieries, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, ainsi avec la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

E. GARDES, PRES'T. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

18 juil—1an—dim mardi vend

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriété du Deuxième District Centralement située.

La maison de résidence avec devanture en briques, toiture en ardoises, portant le No municipal 146 de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne; et une autre maison-cottage en bois à l'arrière, dans la cour de laquelle il y a une douzaine de figuiers en rapport.

Egalement, un grand hangar rue Toulouse, qui peut être utile à un menuisier ou à un débitant de fruits, d'huîtres, de bois et de charbon ou de glace. La maison est en parfait état et est construite sur un terrain formant clé.

Par J. V. Gourdain, Encanteur, Bureau 87 rue Bienville.—SAMEDI 15 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, Remparts, St Louis, et mesurant trente (30) trente pieds de façade rue Toulouse, sur une profondeur de (150) cent cinquante pieds, plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison de résidence simple ayant trois chambres, un cottage simple en bois à l'arrière ayant deux chambres et une galerie, auvent sur la devanture rue Toulouse, citerne lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la portion à crédit s'il y en a, de un an payable en billets garantis par lien du vendeur et hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, ainsi que toutes les autres clauses usuelles de sécurité, transfert de la police d'assurance et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra faire le dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux du montant de l'adjudication. Toutes les taxes seront payées jusqu'au 1er janvier 1890; celles de 1890 seront payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—1, 8, 15 mars.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District,

L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

Dossier No 27 77—Pour effectuer un partage.

A l'encan pour du comptant.

Par W. I. Hodgson & Fils, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 2me jour de janvier 1890, Dossier No 27,778, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, tous deux décédés et de Mlle Villars, épouse de F. A. Stinson vs Nellie Villars, pour un partage, en vertu aussi d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire daté du 10 février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, sous tutelle, il sera à l'enchère publique, il sera vendu:

DANS LE SIXIÈME DISTRICT.

1° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par la rue Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A et mesure 120 pieds de façade sur Laurel sur une profondeur de 200 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode ayant 8 chambres, cuisine, etc., toutes les côtés. La maison a 12 ou 13 chambres en tout le tout en bon état, citerne, auvent, etc., la maison jolie et jardin, en outre il y a beaucoup d'ombre, etc.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Ursulines, mesurant environ 22 pieds de façade sur la rue des Ursulines par 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et de là en s'élargissant de 20 pieds s'étendant vers le fond, mesurant à l'arrière environ 26 pieds plus ou moins d'après ce qu'on verra sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en **une maison de résidence en bois** ayant une galerie sur le côté, 2 chambres, cabinet, citerne etc.

Conditions—Comptant sur les lieux. Le dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,

Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

Par W. I. Hodgson & Fils—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 10 février 1890, Dossier No 28,094 pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No [illegible] borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytania et Washington. Le dit terrain mesure 80 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur et face à la rue Quatrième de 128 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles mesure au même, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse des Encanteurs.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en briques à quatre étages, aérée et élégamment construite pour l'accommodation d'une grande famille, avec des cheminées en marbre, installations de gaz, etc., partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a une remise et écurie en briques à deux étages, en rapport avec la propriété, jardin sur le côté et en arrière avec arbres fruitiers et ornementaux, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890, à M. Albert R. Shattuck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

Termes de conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité de la date du jour de vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernage Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 2 9 16 22

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
O. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $1.98.

Procurez-vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio.

183 rue du Canal

—ET—

21 rue Hôpital.

EUG. SIMON.

16 ma—1an

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.